

CHARTRE DU YOGISTE
SAISON 2023 – 2024

« Le yoga est l'art de la relation et la connaissance du besoin des élèves pour initier une transformation »
(TKV Desikachar)

- ✓ L'adhésion est valable du 11 septembre 2023 au 31 août de l'année suivante selon le calendrier qui vous a été remis lors de votre inscription.
- ✓ Les cours de yoga s'adressent à des personnes aptes à pratiquer cette discipline. C'est pourquoi le **questionnaire de santé FNSMR** est à compléter obligatoirement par **tous les adhérents** de l'association. Un certificat médical est à fournir **si et seulement si** vous avez **au moins une réponse positive** à ce questionnaire. Ces documents sont à rendre **dès l'inscription**.
- ✓ **Les adhésions sont annuelles et ne sont pas remboursables.** Ainsi, aucun remboursement ne pourra être demandé sauf en cas de force majeure (déménagement hors département, maladie grave ou accident entraînant une incapacité à pratiquer du sport d'une durée supérieure à 3 mois). Une pièce justificative sera demandée pour valider la restitution du(es) chèque(s) du(es) trimestre(s) suivant(s).
- ✓ Pour les adhérents utilisant **les coupons-sport ou les chèques vacances** : ces coupons ou chèques sont **nominatifs**. Ils sont utilisables uniquement par vous ou les membres de **votre famille fiscalement à charge**.
- ✓ Un **cours d'essai** est possible avant de confirmer l'inscription.
- ✓ De manière exceptionnelle, il est possible de **rattraper un cours manqué** sur un autre cours du même professeur avec son accord.
- ✓ Dans les cas **d'annulation d'un cours** provoquée par l'absence inopinée de l'enseignant ou de l'indisponibilité temporaire d'une salle mise à disposition de la municipalité, l'adhérent ne pourra prétendre à un remboursement de(des) l'heure(s) annulée(s).
- ✓ Il est recommandé d'avoir une tenue confortable et propre, ainsi qu'un tapis ou une serviette si vous empruntez un tapis de l'association. Veillez à respecter les lieux prêtés par la municipalité ainsi que la matériel mis à disposition par l'association.
- ✓ **Arrivez quelques minutes** avant la séance pour prendre le temps de vous installer. Si exceptionnellement vous arrivez en retard, installez-vous sans déranger les autres participants.
- ✓ Pensez à **éteindre votre portable** et privilégiez le silence.
- ✓ **Ne pratiquez pas** après un repas et évitez de boire avant et pendant la séance.